

## Intervention d'un délégué de la section Ille et Vilaine

Pourquoi voter contre le projet de réforme de la mutuelle ?

Notre section d'Ille et Vilaine s'est en effet positionnée contre en votant ainsi :

88 contres, 43 abstentions, 35 pour et un refus de vote.

Le temps imparti au débat ne permet pas de discuter en détail des propositions, aussi en resterai je à quelques idées fortes.

Quand la mutuelle du trésor écrit « La réforme de la sécurité sociale va entraîner un transfert croissant des prises en charge des dépenses de maladie vers les adhérents des mutuelles », cela signifie bien que les cotisations vont croître rapidement et fortement, surtout dans le cas de l'offre multi-santé où on peut lire « j'accepte de voir croître régulièrement mes cotisations et vous assumez les évolutions défavorables du système de sécurité sociale, avec un impact direct mais progressif sur vos cotisations ».

Sous couvert de sauvegarde de la mutuelle, ce sont bien les principes mutualistes de base que sont la solidarité et l'égalité qui sont battus en brèche.

Comment par exemple et pas seulement eux... Comment des cadres C, à temps partiel, avec un pouvoir d'achat qui diminue régulièrement, vont ils pouvoir faire face à l'accroissement des cotisations, particulièrement s'ils ont plusieurs enfants ?

Comment, certains de nos camarades retraités pourront ils faire face à l'accroissement considérable de leurs cotisations ?

Ces propositions remettent en cause les valeurs fondamentales de la mutualité que sont la prise en compte de la capacité contributive des adhérents, la solidarité intercatégorielle et inter générationnelle.

La mise en place de ce projet, c'est l'acceptation de fait de la casse de la Sécurité Sociale, alors que l'heure devrait être à la mobilisation pour la défense et pour l'amélioration de la Sécurité Sociale, héritage du Conseil National de la Résistance, et ici à Caen, cela devrait avoir une signification particulière.

Si hier, notre président, à cette même tribune a critiqué le projet gouvernemental, la mutuelle nous propose simplement d'en atténuer la casse en proposant à ceux qui le peuvent d'accepter de voir croître régulièrement leurs cotisations. C'est oublier un peu vite que nombre d'acquis sociaux ont été obtenus par la lutte et notamment par le mouvement mutualiste.

Je voudrais maintenant revenir sur certaines choses qui ont été dites à cette tribune hier :

Une des diapos présentées disait, concernant le projet gouvernemental : « Le dispositif ne répartit pas équitablement l'effort entre malades et médecins ». Je serais tenté de dire, le dispositif proposé par la mutuelle répartit il équitablement l'effort entre catégories, quand on sait qu'un temps partiel cotisera sur un temps plein, donc sur des salaires non perçus et un retraité sur le brut actif, alors qu'un plafond est mis en place pour les hauts revenus.

Il a été dit également, « qu'il fallait regretter que l'ensemble des forces sociales de ce pays n'aient pas été en situation de s'entendre pour défendre de façon concertée notre système de Sécurité Sociale ».

Le gouvernement a habilement manœuvré pour semer la discorde et on peut regretter que certains s'y soient laissés prendre. Pour notre part, nous n'aurons de cesse d'appeler au rassemblement.

Mr Duranton nous a aussi déclaré hier que l'évolution était inéluctable quant au regroupement des moyens. Est ce à dire que demain il y aura des correspondants de la mutuelle communs pour nos différentes mutuelles et que des collègues actuellement détachés vont devoir réintégrer les services ?

Dernière chose, on nous dit vouloir rendre plus performant le réseau de MFP services, en spécialisant le réseau. Fin de la polyvalence, fin du réseau de proximité, comme dans le réseau du Trésor Public. Est ce que le service sera meilleur et plus performant, certainement... Non.

On nous propose la résignation, alors que c'est la lutte qui est nécessaire

